



RAPPORT MORAL ET D'ORIENTATION

Mesdames, Messieurs, Chers amis, partenaires et adhérents,

Nous voici à nouveau réunis pour notre Assemblée Générale annuelle. « Grand-messe » diront certains, « futilité » penseront d'autres, peu nombreux, je l'espère, moment privilégié de dialogue et d'échange en retiendront le plus grand nombre, du moins j'en prends le pari maintenant. Et je m'efforcerai qu'il en soit ainsi.

Je tiens d'abord à vous remercier pour votre présence ici aujourd'hui. Par votre nombre, vous témoignez de l'intérêt que vous portez à nos activités et au développement de notre association. Vous savez que ce n'est que sur vous qu'elle peut compter. Mais avant tout, avec l'enfance, l'adolescence et l'adulte protégé comme priorités. Il nous faut constamment le rappeler : nos enfants sont l'avenir du monde et nous devons, nous les adultes, tout faire pour les protéger.

L'an dernier, lors de votre dernière Assemblée Générale, l'association comptait 60 adhérents à jour de leur cotisation, aujourd'hui nous atteignons le chiffre de 91 membres, soit une progression de 52 %. Afin de ne pas laisser s'endormir notre association, de rechercher des forces nouvelles, d'assurer également, et ce point n'est pas à dédaigner, un apport de ressources nouvelles, nous avons décidé, l'an passé, de lancer une campagne d'adhésion pour fédérer.

Nos efforts ont été couronnés de succès, puisque 31 nouveaux adhérents nous ont rejoints, certains étant même devenus des « citoyens actifs » passionnés par leur découverte d'horizons nouveaux. Allant même au-delà des orientations de l'Assemblée Générale, le Conseil d'Administration a décidé, au cours de l'année, de recontacter les anciens adhérents qui n'avaient pas renouvelé leur adhésion ou qui n'étaient plus à jour de leur cotisation.

Instruit par l'expérience, je proposerai au Conseil d'Administration de veiller, de temps à autre, et sans être importun, à reprendre cette campagne en direction des anciens. Même si le lancement de notre nouvelle revue annuelle appelé « L'Entraide » en est déjà un acte fort pour garder ce lien fraternel unique qui n'existe nulle part ailleurs.

Dans le domaine de nos activités proprement dites, nous avons développé au sein du siège social de l'association la Maison des Générations Protégées pour rassembler l'ensemble des jeunes et anciens jeunes confiés, des professionnels et des acteurs qui souhaitent agir concrètement en faveur de l'enfance protégée, nous avons également entretenu un lien fort avec les structures d'accueil de nos jeunes et des professionnels lors de nos journées territoriales renforçant même notre capacité de travailler ensemble, déployer des actions d'entraide de proximité, parfois même d'urgence quand il n'existe aucune autre solution,

pour répondre aux besoins fondamentaux des jeunes et anciens confiés sur les champs de l'école, l'autonomie ou l'insertion. Je ne pouvais pas oublier de vous parler de la confiance que nous avons bâtie avec les services du département pour co-construire la Protection de l'Enfance de demain dans l'intérêt de nos protégés et des familles. Je veux les remercier toutes et tous pour leur confiance notamment dans les différentes commissions départementales essentielles au fonctionnement de notre modèle de protection. Je forme le vœu que cette relation de confiance perdure dans le temps dans l'intérêt de nos jeunes et anciens jeunes confiés qu'il ne faut pas oublier. J'en serai le témoin et le garant.

À l'heure où l'on ne cesse de dire que les jeunes ne s'engagent plus, j'espère que la Plus Grande Famille de Meuse sera cet exemple qui prouve le contraire et qui forgera des vocations de bénévoles au service de notre modèle de solidarité si précieux. Nous continuerons de construire cette boussole intergénérationnelle pour les jeunes et anciens jeunes confiés en Protection de l'Enfance. Nous leur devons ce travail et ces actions pour faire de la Protection de l'Enfance une Priorité.

Être engagé n'est pas simple, nous avons relevé des défis que personne ne pensait réalisables, mais pas sans difficulté, notamment économique puisque notre association ne dispose d'aucun fonds de roulement pour assurer sa continuité d'une année à l'autre. C'est pourquoi je veux remercier vivement les bénévoles et membres du Conseil d'Administration qui m'entourent, qui ne comptent ni le temps ni l'énergie qu'ils donnent pour faire de la cause des jeunes et anciens jeunes protégés une Priorité.

Enfin, je voulais vous parler de l'avenir de votre association. Notre association qui se doit d'être une boussole pour tous les jeunes et anciens jeunes confiés en Protection de l'Enfance et autres statuts dans la continuité du travail mené par la mission fondamentale du département. Nous allons poursuivre nos efforts pour garantir un avenir à chaque jeune confié dans les missions d'accompagnement et de représentation qui nous ont été confiées, démultiplier le nombre d'action de prévention pour rappeler que les anciens jeunes confiés ont un rôle à jouer dans le fait de dire qu'il est possible de réussir malgré un parcours semé d'embûche.

Grâce au travail mené avec le département, nous allons pouvoir, je l'espère, renforcer l'équipe bénévole par un professionnel de terrain, dans un premier temps à mi-temps, pour accélérer le développement et la vie associative en déployant de nouveaux partenariats. Nous serons porteurs d'une proposition de loi visant à garantir des droits nouveaux aux enfants nés sous le sceau du secret, car, notre association, il ne faut pas l'oublier, agit également pour eux, l'adoption, la recherche de leur origine et les Pupilles de l'État, je me dois de le rappeler.

Concrètement, nous dépenserons notre énergie à finaliser ce qu'est la Maison des Générations Protégées comme vecteur du travail départemental et le trait d'union de notre Grande Famille : celle de la Protection de l'Enfance. Nous allons aussi, nous atteler à l'immense tâche de rassembler de nouveaux partenaires de confiance pour obtenir de nouveaux soutiens en faveur de nos actions, il nous faudra pareillement recréer des actions

conviviales pour nous rassembler et faire vivre notre vie associative au fil des années pour créer du lien fraternel et maintenir ce réseau de pairs et d'entraide autour de l'enfance protégée. Nous avons pris le pli du XXI^e siècle avec le lancement d'une stratégie de communication et de prévention sur les réseaux sociaux et il nous faudra poursuivre pour rappeler que les ADEPAPE sont des acteurs essentiels à l'Aide Sociale à l'Enfance. Innover, informer, sensibiliser et rassembler seront les maîtres mots de notre engagement.

J'ai défini un cap avec l'équipe du Conseil d'Administration, il est clair et maintenant connu : « Bâtir des modèles d'espoir et de réussite pour l'enfance protégée ». J'appelle par ces mots à l'émancipation d'une parole bienveillante, nuancée et équilibrée sur la Protection de l'Enfance et ses protégés. Nous le devons aux jeunes, d'abord, mais aussi, aux professionnels qui les accompagnent avec bienveillance et humilité. Notre combat sera celui-là : « Être aux côtés de celles et ceux qui souhaitent concrètement changer la donne et le regard sur nos enfants protégés » pour faire taire les discours nauséabonds sans occulter la réalité des difficultés. Notre rôle est d'apporter des solutions concrètes et de proximité pour construire une société plus juste et plus solidaire avec des valeurs d'entraide et de fraternité pour porter l'équité des chances de réussite à chacun.

Notre rôle est bien d'accompagner et de représenter les jeunes et anciens jeunes confiés en Protection de l'Enfance, Pupilles de l'État et Enfants nés sous le sceau du secret par la création de lien d'entraide et de solidarité, par la loi qui nous missionne pour le faire et surtout par fraternité de nos pairs pour leur dire qu'« être confié n'est pas une fatalité ». Nous sommes également, membres légaux et privilégiés des commissions départementales qui travaillent en faveur de l'intérêt supérieur de l'enfant pour permettre une représentation des jeunes confiés : il nous faudra faire évoluer le budget de représentation de notre association pour permettre une transition des représentants et des connaissances vers les jeunes aux responsabilités.

Saisissons-nous, toutes et tous, des sujets de la Protection de l'Enfance pour assurer notre avenir mais aussi, celui de nos protégés. Impulser une dynamique fédératrice pour la Protection de l'Enfance : « Ensemble en Meuse pour l'enfance protégée » et je veux dire à chacun des jeunes et anciens jeunes confiés que nous serons toujours ensemble tant que l'ADEPAPE sera présente pour plus de justice, d'équité, de solidarité et de fraternité.

Pour finir, comme disait Saint-Exupéry: « L'avenir n'est jamais que du présent à mettre en ordre. Tu n'as pas à le prévoir, mais à le permettre. », c'est ce que nous devons aux jeunes protégés, aux professionnels mais aussi à notre modèle de solidarité.

Mesdames, Messieurs, Chers amis et adhérents, je vous remercie pour votre attention et vous souhaite une excellente Assemblée Générale.

Pour le Conseil d'Administration,
Dorian STUMPF
Président